



SEMAINE 2 :

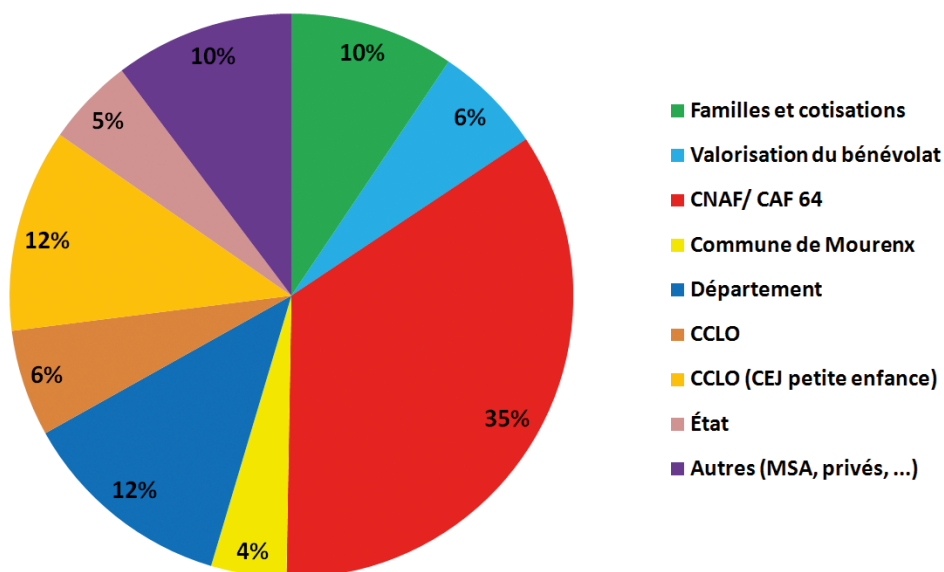
SENSIBILISATION À L'ANALYSE FINANCIÈRE / MODÈLE ÉCONOMIQUE

5 : UN EXEMPLE DE RAPPORT FINANCIER

Pour illustrer ce chapitre, je vais prendre appui sur la structure que je dirige actuellement : **le centre social « Lo Solan » de Mourenx**, basé dans les Pyrénées-Atlantiques en périphérie de Pau. Organisé autour de 5 pôles d'activités, son budget est de 2 millions €. Il emploie aujourd'hui 63 salarié(e)s avec 49 etp. Association Loi 1901, 95 bénévoles actifs sont engagés dans la réalisation du projet social. Il compte 1 000 adhérents et 2000 personnes sont bénéficiaires de France services.

Concernant **les sources de financement**, on constate que la part des financements publics est prépondérante => elle correspond à 84 % du budget. Parmi les financeurs, on compte la CAF et la CNAF (qui participent à plus d'un 1/3 du budget global), la ville de Mourenx, le Département des Pyrénées-Atlantiques, l'Intercommunalité, l'État, la MSA, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, ...

Sources de financement 2019
(hors contributions volontaires)



La répartition financière est définie **par pôle d'activités**.

Le pilotage concerne les postes "accueil, comptabilité, assistante de direction, assistante RH, chargé de communication, chargée de développement et la direction". Il s'élève à 13% du budget global du Centre Social.

Le budget du Pôle Petite Enfance (49 places avec agrément PMI, accueil spécifique et projet handicap) représente près de la moitié du budget global du Centre Social avec une part qui s'élève à 45%.

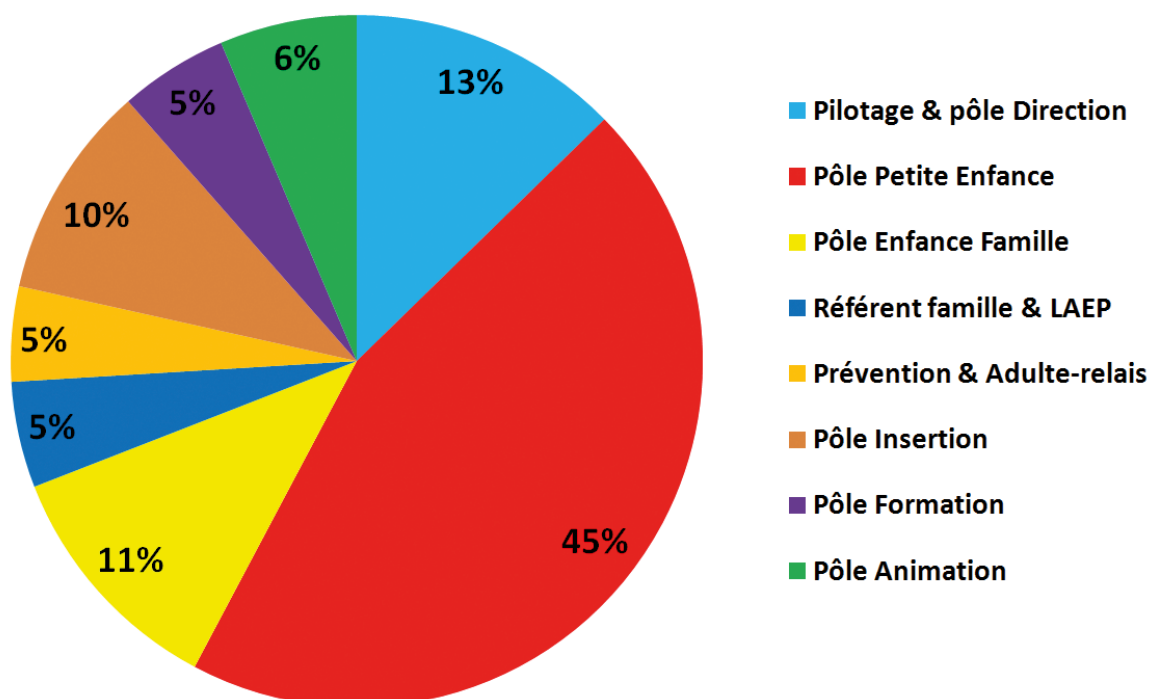
Le Pôle Enfance Famille se situe à 11%.

Les postes "Réfèrent famille, LAEP, prévention jeunes et Adulte-relais" représentent 10% du budget global.

La part du Pôle Insertion représente un dixième du budget du Centre Social (10%), soit deux fois plus que celui du Pôle Formation (5 %).

Le Pôle Animation s'élève à 6% du budget global (en tenant compte de la valorisation du bénévolat, soit près de 10 000 heures réalisées en 2019 par 95 bénévoles actifs du Centre Social).

Répartition financière 2019 par pôle d'activités



Évolution des produits de fonctionnement (comparatif sur 7 ans)		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution (N-1)
Ressources associatives	(subventions, cotisations, dons)	884 512 €	955 788 €	948 725 €	930 006 €	929 178 €	911 455 €	954 386 €	4,71 %
Vente de marchandises	GAF (épicerie sociale)	14 873 €	15 524 €	11 255 €	12 592 €	14 152 €	12 501 €	15 820 €	26,55 %
Prestations de services vendues	(participation des familles, TAP, ...)	585 396 €	565 170 €	604 580 €	734 633 €	773 417 €	830 595 €	793 664 €	-4,45 %
Autres produits	(financiers, reprise provisions)	27 365 €	65 311 €	47 358 €	18 861 €	31 130 €	47 212 €	54 470 €	15,37 %
Produits de fonctionnement		1 512 146 €	1 601 793 €	1 611 917 €	1 696 092 €	1 747 877 €	1 801 763 €	1 818 340 €	0,92 %

Concernant **l'évolution des produits de fonctionnement**, les ressources associatives augmentent en 2019 de presque 5% (près de 43 K€) par rapport à l'année N-1 et représentent la moitié des produits de fonctionnement.

À contrario, les prestations de services rendues à la population (en comptant les participations des familles) enregistrent une baisse de près de 5% par rapport à l'année 2018 alors qu'elles avaient connu une sensible progression sur l'exercice précédent (+ de 7.4% en 2018). Cela s'explique par la suppression des TAP sur Mourenx et les communes extérieures (les TAP étaient les temps d'activités périscolaire créés par la réforme de l'ancien Ministre de l'EN Vincent Peillon sous le gouvernement Jean-Marc Ayrault) et surtout la perte financière liée à la liquidation judiciaire d'un de nos anciens partenaires du Pôle Formation.

Les ventes du GAF (de l'épicerie sociale) repartent à la hausse (+26.5%) et retrouvent quasiment le niveau de 2017.

Les produits de fonctionnement pris dans leur ensemble poursuivent leur progression en 2019 (avec une plus faible augmentation => 1% contre 3% en 2018).

Évolution des différentes charges (comparatif sur 7 ans)		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution (N-1)
Frais généraux	(serv. extérieurs, assurances, entretien)	312 268 €	351 658 €	380 487 €	359 729 €	364 937 €	367 741 €	426 864 €	16,08 %
Achat de marchandises	Denrées GAF (épicerie sociale)	28 655 €	29 499 €	22 260 €	24 077 €	28 287 €	24 930 €	30 220 €	21,22 %
Charges de personnel	(salaires, charges sociales, taxes)	1 182 623 €	1 213 845 €	1 240 750 €	1 299 901 €	1 335 654 €	1 395 375 €	1 395 880 €	0,04 %
Total des charges		1 558 729 €	1 595 002 €	1 643 297 €	1 683 707 €	1 728 878 €	1 788 046 €	1 852 964 €	3,63 %

Concernant **l'évolution des charges de fonctionnement**, l'augmentation en 2019 des charges de fonctionnement prises dans leur globalité reste quasiment au même niveau que l'année N-1 (+3.63% contre 3.42 %). À noter que les charges de personnel n'ont quasiment pas bougé => elles représentent toujours 75% des dépenses. L'augmentation du poste "achat de marchandises" (+21%) est liée à la plus grande activité du GAF, réalisée sur l'année 2019 (proche de celle de 2017).

Les frais généraux (qui concernent le recours aux services extérieurs, la sous-traitance prestataires, les assurances, ...) connaissent une forte augmentation (+16%) par rapport à 2018. Cela s'explique par de nouvelles dépenses qui ont été inscrites au budget : la location du Troc Affaire et le crédit bail de la voiture de l'auto-école sociale. Les dépenses liées au transport et aux déplacements sont aussi en hausse du fait de l'augmentation des activités et des animations réalisées en 2019.

En conclusion, les produits d'exploitation s'élèvent à 1 800 K€ en 2019 (contre 1 768 K€ en 2018), soit une progression de près de 32 K€. Les prestations liées à l'activité sont de 794 K€. Les subventions publiques (prises dans leur ensemble) ont progressé de 33 K€ et ce, malgré l'arrêt de certains financements fléchés sur des actions spécifiques.

Les charges de fonctionnement restent stables malgré une plus forte activité enregistrée en 2019. Les frais de personnel sont restés identiques à 2018 (ils représentent 75 % du budget) alors que la production de services a augmenté, ce qui signifie que le taux de productivité du Centre Social a lui aussi progressé en 2019. (Le taux de productivité est le travail mesuré en nombre d'heures travaillées. La productivité est égale au ratio entre la quantité produite sur une période et le nombre total d'heures travaillées par les employés au cours de cette période).

Le résultat d'exploitation est négatif de 54 K€.

Le résultat exceptionnel est positif de 18 K€ (incluant un produit de 13 K€ lié au changement de méthode comptable sur les subventions d'investissements).

Le résultat financier est positif à 1 177 €.

Notre capacité d'autofinancement de 40 K€ permet de rembourser les emprunts qui arrivent à échéance en 2020 (dernier crédit contracté auprès de la CAF 64). Le fonds de roulement du Centre Social est passé à 665 K€, ce qui lui permet d'honorer tous les règlements des fournisseurs et de faire face aux possibles décalages d'encaissement des subventions et de paiement de nos partenaires financeurs. Ce niveau de FDR s'est avéré fort utile lors de la crise sanitaire du Covid-19 car il a permis au Centre Social d'atténuer les conséquences financières liées à l'arrêt de ses activités.

Évolution de l'activité sur 5 ans

